MOTION

Solidarité envers les personnes et entités de Plan-les-Ouates touchées par les intempéries du dimanche 9 juin 2024

Considérant :

- La violence des intempéries qui se sont produites en nombre d'endroits sur le territoire communal le 9 juin 2024.
- Le nombre d'habitations et d'entreprises fortement touchées par les inondations.
- Les désagréments psychiques, physiques et financiers générés aux personnes touchées.
- La solidarité qui doit prévaloir dans ces moments.

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif

Par 23 oui (unanimité)

- 1. D'évaluer quelles dispositions permettraient de soulager aux mieux les personnes lésées par ces crues inhabituelles du 9 juin 2024, en fonction des situations et des besoins à recenser.
- 2. De présenter le résultat de ce recensement au Conseil municipal afin que celui-ci puisse se déterminer sur sa mise en œuvre.

Pour le groupe PLR :

Luis Brunschweiler, Véronique Dubois, Sylvain Dupraz, Cédric Epenoy, Michel Favre, Romy Ferri

EXPOSE DES MOTIFS

Les intempéries que Genève a connues en ce dimanche 9 juin 2024 ont été ressenties par l'ensemble des habitants et bon nombre d'entreprises de notre Commune.

Certains secteurs ont été plus durement touchés que d'autres et de nombreuses habitations ont subi des inondations importantes, engendrant des dommages tout aussi importants.

Bien entendu la Commune ne va pas supplanter les assurances qui interviendront dans le cadre de ces événements.

Cependant, nous estimons que notre Commune, solidaire avec les démunis et victimes à travers le monde, se doit, dans de tels moments, à la fois inattendus et violents, d'apporter également son soutien à sa population la plus touchée.

Nous espérons que les explications précitées, succinctes et claires, sauront convaincre le Conseil municipal du bien-fondé d'une telle Motion et que les groupes politiques qui y sont représentés soutiendront ce projet.